



Réseau
pour le dialogue entre
science et politique

future
science & politique

Newsmail de février 2019

Madame, Monsieur,

Comme l'année précédente, le Département fédéral des finances a enregistré un excédent de plusieurs milliards pour 2018: en fin d'année, l'exercice comptable de la Confédération s'est soldé avec un plus de 2,9 milliards de francs. C'est une bonne nouvelle, d'autant plus qu'en été 2017, le Conseil fédéral avait transmis au Parlement de vastes mesures d'économies et des coupes pour le budget 2018 et la planification financière pour 2019 et 2020. Ces mesures touchaient aussi le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Les finances fédérales saines devraient désormais permettre un financement fiable de la formation, de la recherche et de l'innovation.

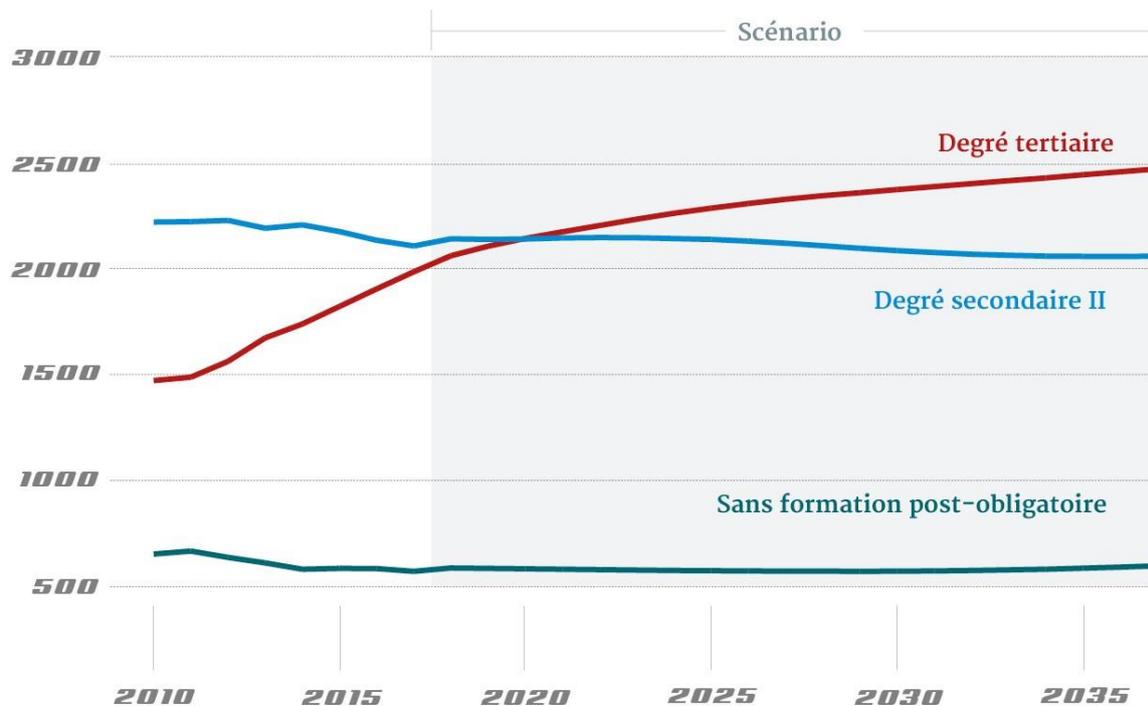
Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Nombre de personnes de 25 à 64 ans par plus haute formation achevée

Scénario de référence, en milliers de personnes



Source: OFS

2,5 millions de diplômé(e)s du degré tertiaire d'ici à 2037

Le niveau de formation de la population suisse continue d'augmenter. Selon un **rapport du Conseil fédéral**, en 2020, il devrait y avoir plus de personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (hautes écoles ou formation professionnelle supérieure) que de personnes dont la plus haute formation achevée est le secondaire II (ex. maturité gymnasiale ou apprentissage). On estime qu'environ 2,5 millions de personnes seront titulaires d'un diplôme du degré tertiaire en 2037. Le nombre de diplômé(e)s du secondaire II pourrait légèrement diminuer, car toujours plus de personnes suivent une formation du degré tertiaire après leur apprentissage. Le rapport conclut que l'évolution attendue coïncide avec la demande du marché du travail et que le niveau de formation de la population continuera donc, à l'avenir, de répondre aux besoins de l'économie et de la société.

POINT DE VUE



Accord-cadre: pas d'action précipitée

Christian Wasserfallen

**Conseiller national, président du Team politique
FUTURE**

Le projet d'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE) fait couler beaucoup d'encre. Avec lui, le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) se retrouve au cœur du débat sur la politique européenne de la Suisse.

Lire plus »

ACTUALITES DU MOIS

28.02.2019 | Essais pilotes sur le cannabis

Le Conseil fédéral transmet le message

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif aux essais pilotes en matière de cannabis. Le projet doit autoriser des études scientifiques strictement encadrées sur la consommation de cannabis. La durée de validité de l'article sur les essais pilotes dans la Loi sur les stupéfiants serait limitée à dix ans. Les essais pilotes serviraient à étudier d'autres modèles de régulation. Les résultats permettraient de poursuivre la discussion sur la politique en matière de cannabis sur des bases factuelles.

Lire plus »

22.02.2019 | Numérisation

La CSEC-N dépose deux motions

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s'est penchée sur le développement numérique dans le domaine de la formation, dans la perspective du Message FRI 2021-2024. Elle a déposé deux motions: d'une part, la majorité de la CSEC-N demande un programme d'impulsion pour la diffusion de projets de numérisation innovants. Sa deuxième motion demande les moyens financiers nécessaires au lancement, indépendant du Message FRI, d'un programme d'impulsion sur la numérisation pour les hautes écoles, la formation professionnelle et la formation continue.

[Lire plus »](#)

13.02.2019 | Compte 2018 de la Confédération

Excédent de 2,9 milliards de francs

Le budget de la Confédération clôt son exercice 2018 avec un excédent de 2,9 milliards de francs. Un plus de 0,3 milliards de francs était initialement au budget. Le Conseil fédéral explique ce résultat par des recettes supplémentaires provenant de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct. Les perspectives financières pour les années 2020 à 2022 se sont également améliorées: un excédent de 400 millions de francs est actuellement prévu pour 2020, et non plus un déficit.

[Lire plus »](#)

13.02.2019 | Coopération en matière de formation

Révision totale de la base légale

Le Conseil fédéral met à jour la base légale qui règle la coopération et la mobilité internationales en matière de formation. Il a ouvert une consultation dans ce but. La base légale actuelle se focalise sur la participation de la Suisse aux programmes de formation européens. La mise en œuvre des programmes d'encouragement de la mobilité en matière de formation pratiquée depuis 2014, quant à elle, n'est pas ancrée de manière équivalente dans la loi. La révision totale vise à élargir la marge de manœuvre stratégique pour flexibiliser les instruments d'encouragement existants.

[Lire plus »](#)

13.02.2019 | Etats-Unis

Accord de recherche dans l'armement

Le Conseil fédéral a approuvé une convention visant à renforcer la coopération entre la Suisse et les Etats-Unis en matière de recherche dans le domaine de l'armement. La Suisse devrait ainsi bénéficier d'une coopération plus étroite avec les institutions de recherche américaines dans des domaines technologiques pertinents. La convention avec les Etats-Unis est conclue pour vingt ans.

[Lire plus »](#)

Proposition minoritaire pour un droit de deuxième publication

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a terminé l'examen préalable de la révision de la Loi sur le droit d'auteur (LDA). Dans le cadre de cette révision, une minorité de la CSEC-E propose de régler dans le code des obligations le droit de deuxième publication pour les parutions scientifiques. Le libre accès («Open Access») aux résultats des recherches financées par des fonds publics pourrait ainsi être assuré. La majorité de la commission rejette toutefois cette proposition.

[Lire plus »](#)

PUBLICATIONS RECENTES

news n°67
MARS 2019

future
science & politique

La tertiarisation répond à la demande des employeurs

Le niveau d'études tertiaires continue d'augmenter en Suisse, ce qui est un indicateur de la tertiarisation de la population. Cette tendance est observée dans tous les pays développés, mais elle est particulièrement marquée en Suisse. Selon les données de l'OCDE, le taux de formation tertiaire en Suisse est passé de 10,5% en 2000 à 20,5% en 2015. Cette augmentation est due à la fois à une hausse du nombre de diplômés et à une diminution du nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans. La tertiarisation est un processus qui consiste à augmenter le niveau de formation des individus. Elle est favorisée par les politiques éducatives et par les besoins du marché du travail. En Suisse, la tertiarisation est encouragée par le système éducatif et par les entreprises. Les entreprises ont besoin de personnes qualifiées pour travailler dans les secteurs à haute valeur ajoutée. La tertiarisation permet de répondre à ces besoins. Elle est donc un élément clé de la stratégie de développement économique de la Suisse.

Niveau de scolarisation de 25 à 64 ans par pays (taux de formation - %)

Année	Suisse	Allemagne	Moyenne UE
2000	10,5	10,0	10,0
2001	10,5	10,0	10,0
2002	10,5	10,0	10,0
2003	10,5	10,0	10,0
2004	10,5	10,0	10,0
2005	10,5	10,0	10,0
2006	10,5	10,0	10,0
2007	10,5	10,0	10,0
2008	10,5	10,0	10,0
2009	10,5	10,0	10,0
2010	10,5	10,0	10,0
2011	10,5	10,0	10,0
2012	10,5	10,0	10,0
2013	10,5	10,0	10,0
2014	10,5	10,0	10,0
2015	20,5	10,0	10,0

Newsletter n°67, mars 2019

Au début du mois de mars 2019, le Réseau FUTURE a publié le 67^{ème} numéro de sa newsletter imprimée. Son sujet principal est consacré à l'évolution du niveau de formation de la population suisse. Un article porte en outre sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur.

[Lire plus »](#)

AGENDA

04.-22.03.2019 | Berne

**Session de printemps des
Chambres fédérales**

28.-29.03.2019 | Berne & Zurich

**Séance de la Commission de la
science, de l'éducation et de la
culture du Conseil des Etats
(CSEC-E)**

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

4 mars 2019
